



RÉORGANISATION DE LA DIRECTION DES ACHATS GROUPE ÉCLAIRAGES SUR LA CONSULTATION

Paris, le 16 juillet 2021

Au terme des phases d'information-consultation, le CSE de la SNCF SA devait se prononcer le 8 juin dernier sur le projet de réorganisation de la Direction des Achats Groupe. L'**UNSA-Ferroviaire** dénonce une nouvelle réduction des effectifs, mais vote cependant « pour » cette réorganisation du fait du travail réalisé et des moyens mis en œuvre, de concert avec l'Entreprise, pour répondre aux attentes des agents concernés.

EXPLICATIONS SUR LA POSITION DE L'UNSA-FERROVIAIRE

L'**UNSA-Ferroviaire** est inscrite dans une démarche proactive auprès des collègues de la Direction des Achats du fait des nombreuses réorganisations subies durant les dix dernières années. Cette dernière n'y déroge pas. Dans cette optique, l'**UNSA-Ferroviaire** rencontre régulièrement le Directeur des Achats et ses équipes RH pour suivre les évolutions de la structure et partager sur le quotidien des agents. Ainsi, l'**UNSA-Ferroviaire** était déjà à l'ouvrage dès le mois d'avril, avant les premières présentations aux instances.

CALENDRIER DE LA RÉORGANISATION

- ◆ **11 mai 2021** – Présentation en CSSCT des Directions Transverses
- ◆ **18 mai 2021** – Information en plénière CSE SNCF SA
- ◆ **20 mai 2021** – Lancement des évaluations RPS dématérialisées
- ◆ **8 juin 2021** – Consultation en plénière CSE SNCF SA

Les conséquences en matière d'effectifs sont les suivantes :

- ◆ Cadre d'Organisation projeté à 275 agents au 1^{er} juillet 2021,
- ◆ 26 postes supprimés et 7 postes créés.

Les postes concernés sont pour la plupart sur le collège cadre, dans les fonctions transverses ou support, dans le cadre des efforts de performance demandés par le Groupe.

QUELQUES POINTS SAILLANTS

Dès le mois de mai, l'**UNSA-Ferroviaire** sensibilise la Direction sur la gestion des cas individuels et la nécessaire prise en compte des souhaits des agents. La Direction répond que 20 des 26 postes concernés ont déjà une hypothèse d'issue envisageable. Transfert de missions, reconversions internes, validations de mobilité, départs volontaires pour projet personnel, retraites pourront donc être validés dès la mise en œuvre du projet en juillet.

L'**UNSA-Ferroviaire** demande qu'un suivi individuel soit mis en place pour les 6 postes restants et que des aménagements soient proposés à chacun des agents concernés afin qu'ils disposent d'un temps de réflexion suffisant pour se positionner, de surcroît avec la période estivale. La Direction accepte ces propositions : les agents pourront étudier plusieurs propositions en parallèle afin d'avoir tous les éléments en main pour se décider sur leur avenir professionnel.

L'**UNSA-Ferroviaire** attire également l'attention de la Direction sur les charges de travail restantes qui, par la force des choses, seront redistribuées sur les collègues. Elle demande qu'un suivi soit mis en œuvre au plus tôt et que soient prises en compte les remontées du terrain dès signalement.

Par ailleurs, l'**UNSA-Ferroviaire** considère que le volet économique de ce dossier n'est pas à la hauteur des attendus et demande que soient chiffrées en détail les conséquences de cette réorganisation. L'analyse d'impact sera présentée lors des prochaines réunions du CSE et en Commission Économique.

EN RÉSUMÉ

Une nouvelle fois, l'**UNSA-Ferroviaire** ne peut se satisfaire de réductions d'effectifs au seul titre de la performance économique. Cependant, elle souhaite s'inscrire dans une démarche constructive pour obtenir satisfaction pour chacun des agents dont le poste sera supprimé. Pour certains, ce sera l'opportunité d'un changement de vie choisi via le « départ boosté » ou via la négociation d'indemnités supra-légales, pour d'autres, une nouvelle orientation professionnelle qu'ils attendaient.

En matière d'organisation, l'**UNSA-Ferroviaire** a été entendue. Elle a d'ailleurs obtenu que le Directeur réponde aux questions des agents lors d'une réunion Teams planifiée avant la période estivale, réunion au cours de laquelle il s'est d'ailleurs engagé à la stabilité des effectifs à l'issue de cette réorganisation. Tous les agents seront accompagnés. L'**UNSA-Ferroviaire** restera vigilante et s'assurera que la Direction respecte les engagements pris. **En l'occurrence, c'est ce qui explique le vote « pour » de l'UNSA-Ferroviaire.**

Plutôt que faire de la récupération comme la CFDT, l'UNSA-Ferroviaire fait le choix de la proactivité.

**L'UNSA-Ferroviaire poursuit son action au quotidien,
pour la défense des salariés.**

N'hésitez pas à contacter vos élus UNSA-Ferroviaire !

CONTACTS

Membres CSSCT

Thierry DUBREUIL dubreuil.t@unsa-ferroviaire.org
Audrey GIROD girod.a@unsa-ferroviaire.org
Franck LE COURTOIS franck.le-courtois@sncf.fr
Bruno DERUE derue.b@unsa-ferroviaire.org

Représentants de Proximité

Ludovic GIRARDOT ludovic.girardot@sncf.fr
Marie-Hélène SIMONNET marie-h.simonnet@sncf.fr
Roland CALVEZ roland.calvez@sncf.fr